



Harcelement au travail que faire

Par **bab974**, le **18/02/2010** à **08:03**

Bonjour,
Je suis chauffeur livreur dans une boîte de vente de meuble de haute gamme, je vous écris aujourd'hui car je n'en peux plus de la situation où je suis j'ai déjà prévenu l'inspection du travail mais il ne bouge toujours pas.
Sa fait trois ans que je travaille et nous sommes plusieurs employés qui vivons un vrai calvaire.
Notre patron nous fait des heures supplémentaires qu'il ne paie pas mais il déduit de ses cotisations, on mange rarement le midi, on travaille pour deux franchises différentes et on n'a qu'un contrat de travail pour une seule franchise, on nous demande de faire la pose de parquets d'électricité dans l'entreprise.
Le responsable et décorateur d'intérieur dont son métier n'a rien avoir avec la boîte il nous demande de récupérer ses matériaux pour ramener sur son chantier ensuite ils vont à Maurice il nous demande récupérer et de payer la douane pour ce qui nous a été acheté à profit personnel.
On a fait des dépotages de conteneurs alors que ce n'est pas écrit dans notre contrat de travail et on s'est vu accusé à tort quand un meuble arrive (on fait des photos au moment de l'ouverture du conteneur pour se protéger).
Cordialement,